

## Assistenza in u campu di a prutizzioni di l'ambienti aquatichi (gemapi)

Assistance dans le domaine de la protection des milieux aquatiques (gemapi)

L'assistance à la définition des opérations d'entretien régulier des cours d'eau et des zones humides se décline en deux volets :

- un volet ETUDES : missions préalables relatives aux projets de restauration, d'entretien, de prévention des inondations et de valorisation des milieux aquatiques
- un volet TRAVAUX : missions relatives aux actions de restauration, d'entretien, de prévention des inondations et de valorisation

La contribution du service comprend :

- > des missions préalables relatives aux projets de restauration, d'entretien, de prévention des inondations et de valorisation des milieux aquatiques
- études d'opportunité (assistance et conseil des maîtres d'ouvrage sur l'intérêt à agir) : organisation de réunions de sensibilisation et d'information des collectivités pour favoriser l'engagement des démarches (exposé des objectifs, des obligations réglementaires, du déroulement, des intervenants, ...).
- accompagnement technique pour la réalisation et le suivi d'actions confiées à des prestataires extérieurs : assistance pour le choix des bureaux d'études (études préalables, maîtres d'œuvre, ...), suivi administratif, financier, suivi technique des prestations ; assistance aux étapes décisionnelles des études
- assistance à l'animation des comités de pilotage : participation auprès du maître d'ouvrage aux réunions de présentation des résultats des études aux membres des comités de pilotage pour validation officielle
- > des missions relatives aux actions de restauration, d'entretien, de prévention des inondations et de valorisation
- assistance à la détermination des travaux d'entretien : appui à la réalisation et au suivi des actions : validation des programmations de travaux découlant des études, suivi et évaluation des actions de restauration et d'entretien, choix des critères d'évaluation et suivi...
- assistance administrative pour la passation des marchés d'entretien
- vérification des opérations d'entretien : visites régulières durant les opérations d'entretien et de restauration par des techniques de génie végétale + visites à la demande de la collectivité sur événement exceptionnel
- assistance pour le suivi de l'efficacité des actions réalisées



### Référent



Direction Eau et Sécurité Sanitaire Environnementale  
Direction Adjointe Milieux Aquatiques  
Services Assistance Technique (SATE)

Pumonte  
Simon GIRAUD  
04 95 29 12 71  
simon.giraud@isula.corsica

Cismonte  
François PASQUALI  
04 95 59 53 62  
francois.pasquali@isula.corsica

### Formes et modalités d'intervention

Participation à des réunions, concertation avec partenaires, aide à l'élaboration de documents, visites de terrain, analyse de données et production de rapports...

Le partenariat avec la collectivité sera formalisé par une *convention d'assistance technique*.

Les prestations feront l'objet d'une rémunération financière forfaitaire annuelle selon un barème défini par arrêté du Président du Conseil Exécutif de Corse

### Bénéficiaires

EPCI de moins de 40 000 habitants pour lesquels la population des communes rurales représente plus de la moitié de la population totale des communes qui en sont membres

### Délai d'intervention

Le délai de réalisation de la mission est défini conjointement avec la collectivité.

### Exemples

Conventions d'assistance technique avec

CC Sartenais Valinco Taravu  
CC Alta Rocca  
CC Celavu Prunelli  
CC Pieve di l'Ornano  
CC du Cap Corse  
CC Calvi – Balagne  
CC Ile Rousse – Balagne  
CC Nebbiu- Conca d'Oru